



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2024-0087.

Cette session se tiendra le 17 avril 2024 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2024-0087

Lot 5 710 089 du cadastre du Québec, chemin du Grand-Lac-Noir (Secteur Laurel)

Nature de la demande :

Autoriser que le lot 5 710 089 du cadastre du Québec possède une superficie de 5 744,80 mètres carrés au lieu de posséder une superficie minimale de 7 500 mètres carrés, tel que prévu à la grille des usages et normes de la zone habitation H-49 (Grand-lac-Noir).

Disposition réglementaire affectée :

- Règlement de lotissement n° 2017-497, Dimensions et superficies minimales des lots, article 12 : Toute opération cadastrale ayant pour but la création d'un lot à bâtir doit respecter les dimensions et superficies minimales prescrites à cet effet à la grille des usages et normes de la zone où doit prendre place le projet.
- Règlement de zonage n° 2017-498, Grille des usages et normes de la zone habitation H-49 (Grand-lac-Noir) : Tout terrain doit respecter une superficie minimale de 7 500 mètres carrés.

QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PEUT SE FAIRE ENTENDRE DEVANT LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 17 AVRIL 2024.

Donné à Wentworth-Nord, ce 2^e jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 2^e jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier